

1. Enseignement maternel ordinaire et spécialisé

	VERT	JAUNE	ORANGE	ROUGE
Nombre d'élèves pouvant fréquenter l'école en même temps	100%	100%	100%	100%
Nombre de jours à l'école par semaine	5	5	5	5
Apprentissage à distance	0	0	0	0
Présence de tiers dans l'école	Pas de restriction	Pas de restriction	Essayer de limiter autant que possible la présence de tiers dont la présence n'est pas essentielle et prendre les mesures de sécurité nécessaires. Les stagiaires et les personnes participant à l'encadrement d'activités de remédiation ou d'animations en lien avec le projet pédagogique sont par exemple autorisés. Dans le spécialisé, toute prise en charge individuelle se donne dans le local où se trouve l'élève pour autant que les règles de sécurité et d'hygiène soient applicables. Si ces dernières ne sont pas applicables, ces prises en	Uniquement les tiers dont la présence est essentielle Dans le spécialisé, toute prise en charge individuelle se donne dans le local où se trouve l'élève pour autant que les règles de sécurité et d'hygiène soient applicables. Si ces dernières ne sont pas applicables, ces prises en charges sont suspendues

			charges sont suspendues	
Activités extra-muros (excursions d'une journée, excursions de plusieurs jours, ...)	Pas de restriction	Les activités extra-muros peuvent avoir lieu dans le respect des règles qui s'appliquent dans la société en général	Les activités extra-muros sont suspendues	Les activités extra-muros sont suspendues
Activités de groupe à l'école (réunions, proclamations, fêtes, ...)	Pas de restriction	Dans le respect des règles qui s'appliquent dans la société en général	Les activités entre adultes sont organisées autant que possible à distance (numérique). Seules les réunions indispensables au fonctionnement de l'école peuvent continuer avec les mesures de sécurité nécessaires	Les activités entre adultes sont organisées autant que possible à distance (numérique). Seules les réunions indispensables au fonctionnement de l'école peuvent continuer avec les mesures de sécurité nécessaires
Utilisation des infrastructures (notamment les cantines) et des classes	Normale	Normale	Les cantines peuvent être ouvertes mais les élèves doivent manger avec les membres de leur classe	Les repas sont pris dans la classe. Il doit s'agir d'un repas apporté par l'élève
Aire de jeux/cours de récréation (y compris jouets et équipements extérieurs)	Utilisation normale	Utilisation normale	Utilisation normale	Utilisation normale
Hygiène des mains	Basique	Renforcée	Renforcée	Renforcée
Aération et ventilation	Normale	Renforcée	Renforcée	Renforcée
Distance physique/sociale (1,5 m) et masques buccaux	Habituelle	Distance à respecter pour les contacts entre adultes Le masque est porté lors des	Distance à respecter pour les contacts entre adultes Le masque est porté lors des contacts entre adultes si la	Distance à respecter pour les contacts entre adultes Le masque est porté lors des

		contacts entre adultes si la distance physique ne peut être garantie	distance physique ne peut être garantie	contacts entre adultes si la distance physique ne peut être garantie
Matériel de protection supplémentaire pour le personnel de l'enseignement spécialisé dans le cadre des soins	Habituel	Selon l'analyse des risques	Selon l'analyse des risques	Selon l'analyse des risques
Transport scolaire	Fonctionnement normal	Une sécurité maximale est offerte au personnel, qui doit porter le masque	Une sécurité maximale est offerte au personnel, qui doit porter le masque	Une sécurité maximale est offerte au personnel, qui doit porter le masque
Gestion des entrées et des sorties	Habituelle	Eviter les regroupements de parents à l'entrée/sortie de l'école. Si pas possible, respect des distances physiques et masques	Eviter les regroupements de parents à l'entrée/sortie de l'école. Si pas possible, respect des distances physiques et masques	Eviter les regroupements de parents à l'entrée/sortie de l'école. Si pas possible, respect des distances physiques et masques
Utilisation du matériel scolaire	Normale	Normale	Normale	L'utilisation du matériel partagé par plusieurs élèves doit être limitée au minimum
Inscriptions	Modalités habituelles	Modalités habituelles	En ligne ou sur rendez-vous	Uniquement en ligne

2. Mesures pour l'enseignement primaire ordinaire et spécialisé

	VERT	JAUNE	ORANGE	ROUGE
Nombre d'élèves pouvant fréquenter l'école en même temps	100%	100%	100%	100%
Nombre de jours à l'école par semaine	5	5	5	5
Apprentissage à distance	0	0	0	0
Présence de tiers dans l'école	Pas de restriction	Pas de restriction	Essayer de limiter autant que possible la présence de tiers dont la présence n'est pas essentielle et prendre les mesures de sécurité nécessaires. Les stagiaires et les personnes participant à l'encadrement d'activités de remédiation ou d'animations en lien avec le projet pédagogique sont par exemple autorisés. Dans le spécialisé, toute prise en charge individuelle se donne dans le local où se trouve l'élève pour autant que les règles de sécurité et d'hygiène soient applicables. Si ces dernières ne sont pas applicables, ces prises en charges sont suspendues	Uniquement les tiers dont la présence est essentielle Dans le spécialisé, toute prise en charge individuelle se donne dans le local où se trouve l'élève pour autant que les règles de sécurité et d'hygiène soient applicables. Si ces dernières ne sont pas applicables, ces prises en charges sont suspendues
Activités extra-muros (excursions d'une journée, excursions de plusieurs jours, ...)	Pas de restriction	Les activités extra-muros peuvent avoir lieu dans le respect des	Les activités extra-muros sont suspendues	Les activités extra-muros sont suspendues

		règles qui s'appliquent dans la société en général		
Activités de groupe à l'école (réunions, proclamations, fêtes,...)	Pas de restriction	Dans le respect des règles qui s'appliquent dans la société en général	Les activités entre adultes sont organisées autant que possible à distance (numérique). Seules les réunions indispensables au fonctionnement de l'école peuvent continuer avec les mesures de sécurité nécessaires	Les activités entre adultes sont organisées autant que possible à distance (numérique). Seules les réunions indispensables au fonctionnement de l'école peuvent continuer avec les mesures de sécurité nécessaires
Utilisation des infrastructures (notamment les cantines) et des classes	Normale	Normale	Les repas sont pris dans la bulle de contact. Des repas chauds sont néanmoins possibles	Les repas sont pris dans la bulle de contact. Il doit s'agir d'un repas apporté par l'élève
Aire de jeux (y compris jouets et équipements extérieurs)	Utilisation normale	Utilisation normale	Utilisation normale	Utilisation normale
Hygiène des mains	Basique	Renforcée	Renforcée	Renforcée
Aération et ventilation	Normale	Renforcée	Renforcée	Renforcée
Distance sociale/physique (1,5m)	Habituelle	Dans les contacts entre adultes et dans les contacts entre adultes et élèves	Dans les contacts entre adultes et dans les contacts entre adultes et élèves	Dans les contacts entre adultes et dans les contacts entre adultes et élèves
Masques buccaux	Pas de masque	Le personnel porte le masque lorsque la distance physique ne peut pas être respectée L'enseignant porte le masque pendant le temps de classe lorsqu'il parle à voix haute	Le personnel porte le masque lorsque la distance physique ne peut pas être respectée L'enseignant porte le masque pendant le temps de classe lorsqu'il parle à voix haute	Le personnel porte le masque lorsque la distance physique ne peut pas être respectée L'enseignant porte le masque pendant le temps de classe lorsqu'il parle à voix haute

Matériel de protection supplémentaire pour le personnel de l'enseignement spécialisé dans le cadre des soins	Habituel	<p>Selon l'analyse des risques</p> <p>Il est recommandé de renforcer les mesures d'hygiène et de sécurité pour les MDP encadrant ces jeunes, telles que le port du masque systématique, le lavage des mains encore plus fréquent, le port de gants jetables pour tout acte de nursing et le cas échéant, le port d'une combinaison</p>	<p>Selon l'analyse des risques</p> <p>Il est recommandé de renforcer les mesures d'hygiène et de sécurité pour les MDP encadrant ces jeunes, telles que le port du masque systématique, le lavage des mains encore plus fréquent, le port de gants jetables pour tout acte de nursing et le cas échéant, le port d'une combinaison</p>	<p>Selon l'analyse des risques</p> <p>Il est recommandé de renforcer les mesures d'hygiène et de sécurité pour les MDP encadrant ces jeunes, telles que le port du masque systématique, le lavage des mains encore plus fréquent, le port de gants jetables pour tout acte de nursing et le cas échéant, le port d'une combinaison</p>
Transport scolaire	Fonctionnement normal	<p>Une sécurité maximale est offerte au personnel, qui doit porter le masque</p> <p>Les élèves de plus de 12 ans portent autant que possible le masque</p>	<p>Une sécurité maximale est offerte au personnel, qui doit porter le masque</p> <p>Les élèves de plus de 12 ans portent autant que possible le masque</p>	<p>Une sécurité maximale est offerte au personnel, qui doit porter le masque</p> <p>Les élèves de plus de 12 ans portent autant que possible le masque</p>
Gestion des entrées et sorties	Habituelle	<p>Eviter les regroupements de parents à l'entrée/sortie de l'école. Si pas possible, respect des distances physiques et masques</p>	<p>Eviter les regroupements de parents à l'entrée/sortie de l'école. Si pas possible, respect des distances physiques et masques</p>	<p>Eviter les regroupements de parents à l'entrée/sortie de l'école. Si pas possible, respect des distances physiques et masques</p>
Utilisation du matériel scolaire	Normale	Normale	Normale	L'utilisation du matériel partagé par plusieurs élèves doit être limitée au minimum
Inscriptions	Modalités habituelles	Modalités habituelles	En ligne ou sur rendez-vous	Uniquement en ligne

3. Internats

Les internats peuvent poursuivre leur activité en septembre en fonction du rythme de reprise des cours, sous réserve de l'évolution de la propagation du virus. Les services PSE pourront être sollicités pour déterminer des mesures de sécurité spécifiques à mettre en place pour encadrer les missions et activités des internats.

4. Indications complémentaires sur les normes sanitaires

Toutes les indications complémentaires utiles en termes de nettoyage des locaux, d'hygiène, et de procédures à suivre si un cas Covid-19 est détecté sont précisées dans les protocoles établis par l'ONE à l'attention des services PSE.

Vous serez informés de toute modification apportée à ces protocoles dans l'hypothèse où elle présente un impact dans le fonctionnement de votre établissement.